Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-213502727-20260312-202603015-DE

Saint Germain du Pinel

DELIBERATION
SEANCE DU 12 MARS 2026

L'an 2026 le 12 mars à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mr Erick GESLIN, Maire

Présents : Erick GESLIN, Pascal BARBRON, Séverine CHATELAIS Valérie HENRY, Sébastien AVERTY, Myriam ALEXANDRE, Aurélie GAUDIN ? Benoit MOUSSU, Sophie LABBÉ Stéphanie LORIER, Nicolas TOUTAIN.

Absents excusés : Romain POCREAU

Absent : Néant

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 12
- Présents : 11
- Votants : 11

Date de la convocation :05/03/2026
Date d'affichage : 05/03/2026

A été nommé(e) secrétaire : Séverine CHATELAIS

- **2026-03-015 Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Monsieur le Maire demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la précédente réunion.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal.

A Saint Germain du Pinel,
Le 12 03 2026
Le Maire

Erick GESLIN